

Mairie de ROULANS

34 grande rue
25640



PROCES-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 8 OCTOBRE 2026

Le conseil municipal de la Commune de ROULANS, régulièrement convoqué en date du 02 octobre 2026, s'est réuni en mairie **Jeudi 8 octobre 2026** à 20 h sous la présidence du Maire, M. LOUVET Jacques.

Présents :

AURY Martine - STABILE Emilie - GATRAT Virgile - JOUFFROY Pierre - JUAN Samuel - LAMOUCHE Sladana - LE DISET Jean-Yves - LOUVET Jacques - VIVOT Alisée - DONEY Valérie - MOUAFFAK Said.

Absents :

- HUMBERT Louis donne pouvoir à JOUFFROY Pierre
- BORODACZ Sylvie donne pouvoir à GATRAT Virgile
- GAFFIE Marguerite donne pouvoir à Valérie DONEY
- JEANCLAUDE Mélanie sans pouvoir

Sladana LAMOUCHE est nommée secrétaire de séance.

INFORMATIONS DU MAIRE

Embellissement de la commune

Valérie DONEY prend la parole et propose des idées d'embellissement du village. L'objectif est de cibler une zone et de s'adapter à la spécificité de celle-ci pour l'embellir et la sécuriser. Elle propose également d'ouvrir cette démarche aux habitants volontaires afin que cela devienne un projet collectif.

Intercommunalité

Réunions CCDB / PETR

De nombreux sujets sont en cours de réflexion et le maire rappelle que des points sont faits en réunion tous les samedis matin pour informer le conseil des avancées.

Point activités du maire en tant que vice-président

Le maire fait un rappel sur la lutte contre l'ambrosie ainsi que sur le GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations). Il rappelle également qu'il est disponible pour en échanger.

Ordures ménagères

Jacques LOUVET propose d'envoyer le rapport annuel des ordures ménagères de l'année 2025 à tout le conseil et est disponible pour en échanger.

Point à date projet espace intergénérationnel

Le maire informe que nous sommes actuellement en phase de consultation et que nous sommes retenus à 2 niveaux : au niveau du territoire en action : nous ne sommes pas prioritaires et pour le leader, nous sommes le projet en tête, ce qui est de bon augure. Il y aura une prise de décision lors de la réunion du 27 novembre avec les décideurs.

Panneau d'information

L'entreprise pour le génie civil va débiter les travaux d'ici trois semaines et nous réaliserons la finalisation (branchements).

La proposition de le personnaliser et y noter dessus « ROULANS Porte du Doubs Central » a été très bien accueillie à la C.C.D.B ainsi qu'au P.E.T.R. .

Occupation salle de gymnastique (démarche en cours)

Statu quo car problème avec les autorisations entre les structures

Point à date Décorations Halloween et illuminations de Noël

Le budget pour les décorations de Noël est limité à 4 200 E ; des décorations maisons pourront toutefois être ajoutées → travail en équipe à prévoir fin novembre.

Concernant les décorations d'Halloween, elles doivent être réalisées très rapidement : semaine prochaine Alisée et Valérie font les dessins, Jean-Yves et Saïd les découpes « grossières » et le contact de Virgile les finalisera.

Vœux du maire

Le maire souhaite maintenir la tradition du 1er vendredi de janvier. L'ensemble du conseil s'accorde donc sur la date du vendredi 08 janvier 2027.

Maison de la Chaille

L'entreprise CIGLIA a réalisé des travaux de peinture pour rénovation des murs. La maison est remise en location depuis cette semaine avec un loyer de 900 €. La cuve à fuel va être remplie et la facture sera répercutée sur les charges du futur locataire suivant des modalités qui restent à définir.

Travaux rue des Vergers – 2^{ème} tranche

Le cabinet Coquard a établi un devis de maîtrise d'œuvre de 13 000 €.

Déplacement de la boîte à lettres du Petit Roulans / déplacement du panneau « Jean de Vienne ».

Jean-Luc PAUTHIER a sollicité le maire afin que la boîte aux lettres du petit Roulans et le panneau Jean de Vienne soient déplacés car situés sur un mur qui va faire l'objet de travaux. Il conviendra de trouver une nouvelle place pour le panneau (la Poste a prévu par ailleurs de supprimer la boîte aux lettres jaune).

Réfection de la croix d'Aigremont

Un devis a été établi et accepté par Bois et Dérivés pour un montant de 540 € TTC. Quant au Christ, il va être sablé et repeint par l'entreprise MXB à Rigney. Nous restons dans l'attente du devis.

Gymnase municipal

Les douches sont inutilisables car l'eau est trop chaude. 2 mitigeurs sont à changer (devis 3000 euros) en attente d'autres solutions.

AGENDA :

- Prochaine réunion du conseil municipal le jeudi 12 novembre à 20 h 00.

ORDRE DU JOUR :

- SYDED Projet solaire photovoltaïque
- Convention chaleur gymnase avec le Département
- Rue Champ Picot : nouvelle proposition de limitation de la circulation panneau « transit interdit »
- Remboursement de frais kilométriques aux agents communaux
- Contrat de travail intérimaire avec le Centre de Gestion du Doubs
- Modification composition membres de la Commission d'appel d'offres
- Fixation des indemnités des conseillers municipaux délégués
- Budget général - Décision modificative budgétaire n°3

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA REUNION DU 3 SEPTEMBRE 2026

Après lecture par le maire, le procès-verbal de la séance précédente est approuvé à l'unanimité.

2026.58

Convention avec le SYDED

Projet solaire photovoltaïque sur le bâtiment de l'espace culturel

Afin d'affirmer l'engagement de la commune en faveur de la transition énergétique, le maire souhaite faire réaliser une installation photovoltaïque sur le bâtiment "Espace Culturel 33 B Grande Rue 25640 Roulans".

Le Maire indique que le SYDED peut accompagner la commune sur ce projet, en vérifiant son opportunité technique et financière, puis en l'appuyant techniquement et administrativement à la réalisation de l'installation.

Ainsi, il est proposé de solliciter l'assistance du SYDED, conformément aux modalités prévues dans la convention correspondante. Le montant prévisionnel de la prestation du SYDED s'élève à 1 890 €.

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé du Maire, et en avoir délibéré, décide à l'unanimité de confier la mission d'assistance au SYDED et autorise le Maire à signer la convention correspondante.

Il est précisé que le but de l'installation photovoltaïque ne serait pas la revente, car peu intéressante, mais plutôt l'autoconsommation collective patrimoniale.

2026.59**Convention de mutualisation de la chaufferie bois du Collège d'Aigremont pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire du gymnase municipal**

Le maire expose que le gymnase est chauffé via la chaufferie bois du collège qui nous refacture jusqu'à présent sur le principe d'un ratio 20% fioul et 80 % bois alors que cela devrait être plus 50 % fioul et 50 % bois.

Objectif de cette refacturation : être au plus près de la réalité, la convention est renégociée avec les paramètres de rétrocession sur location du gymnase au nombre d'heure passées par les élèves.

De ce fait la facture passerait de 3 000 à 7 000 €.

Après lecture par le maire, le conseil vote à l'unanimité la signature d'une convention de coopération avec le Département pour la mutualisation de la chaufferie bois du collège Aigremont.

2026.60**Rue champ Picot : nouvelle proposition de limitation de la circulation**

Le maire sollicite l'avis du conseil quant à une limitation de la circulation au niveau de la rue Champ Picot. Il souhaite en effet y interdire le passage en transit dans les deux sens.

L'assemblée étant favorable à cette proposition, un arrêté municipal sera pris pour définir les nouvelles modalités de circulation dans cette rue dès que les panneaux de signalisation correspondants auront pu être installés.

2026.61**Remboursement de frais kilométriques aux agents communaux**

L'exposé du maire entendu, l'assemblée, à l'unanimité, accepte que les secrétaires de mairie utilisent leurs véhicules personnels pour les besoins du service : déplacements pour réunions, formations, etc ...

Le remboursement des frais kilométriques s'effectuera suivant le barème en vigueur après présentation d'un état détaillé et des justificatifs correspondants (repas, autoroutes, parking, etc, ...).

2026.62**Recours au Centre de Gestion – Contrat intérimaire au secrétariat**

L'exposé du maire entendu, l'assemblée, à l'unanimité, accepte le recours au Centre de Gestion du Doubs pour l'embauche d'un agent intérimaire suite à accroissement de travail au secrétariat de mairie pour la période du 1^{er} août 2026 au 31 mars 2027 :

Rémunération sur la base de 2 heures de travail hebdomadaires avec possibilité d'heures complémentaires en fonction des besoins du service – Grade attaché – 11ème échelon

Les crédits nécessaires sont ouverts au B.P. 2026, article 6218, par D.M n°3.

2026.63**Modification composition membres de la Commission d'Appel d'Offres**

Le maire rappelle le rôle de la commission : La commission d'appel d'offres est l'organe chargé d'examiner les candidatures et les offres reçues après le lancement d'un avis d'appel public à la concurrence et d'attribuer les marchés.

Il précise que la délibération du 26 mars 2026, désignant ses membres, doit être modifiée car la commission, dans les communes de moins de 3500 habitants, doit être composée de :

- maire (ou son représentant)
- 3 membres titulaires
- 3 membres suppléants.

Après désistement de Pierre JOUFFROY, la nouvelle composition de la C. A. O. est ainsi établie à l'unanimité :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Sladana LAMOUCHE	Jean-Yves LE-DISET
Sylvie BORODACZ	Virgile GATRAT
Louis HUMBERT	Marguerite GAFFIE

Cette délibération annule et remplace celle du 26 mars dernier.

2026.64**Fixation du nombre d'adjoints et indemnité des conseillers délégués**

L'exposé du maire entendu, le conseil municipal, à l'unanimité :

- prend acte de la démission de Madame JEANCLAUDE Mélanie de ses fonctions de 3^{ème} adjointe à effet du 30 septembre 2026,
- décide de ne pas remplacer cette dernière et de fixer désormais le nombre d'adjoints à 2 au lieu de 3 précédemment,
- prend acte également des arrêtés municipaux à effet au 1^{er} octobre 2026 pour délégation de fonction à quatre conseillers municipaux délégués,
- décide de rémunérer ces quatre personnes au taux maximum prévu par les textes soit 6% de l'indice brut 1027 (246.63 bruts mensuels), soit :
 - **LE DISET Jean-Yves :**
Délégation : Management, suivi des travaux et établissement des entretiens annuels avec les agents du service technique
 - **JEANCLAUDE Mélanie :**
Délégation : Gestion des locations de salles
 - **LAMOUCHE Sladana :**
Délégation : Présences aux bureaux PETR et CCDB

- **MOUAFFAK Saïd :**

Délégation : Appui gestion budget communal.

Le montant total des indemnités allouées pour le maire, les deux adjoints et les quatre conseillers municipaux délégués ne dépassent pas le plafond total à respecter (maire + maxi 4 adjoints en théorie) = 5 804.88 E.

2026.65

Budget général - Décision modificative budgétaire n°3

L'exposé du maire entendu, l'assemblée approuve à l'unanimité la modification du budget primitif 2026 afin d'y inscrire les écritures ci -dessous :

DEPENSES		Montants TTC
2138	Maison de la Chaille – Travaux Peinture et Cheminée	+ 5 000
2183	Nouveaux ordis : portable maire et bibliothèque	+ 1 800
2188	Achat buts hand – borne protection canine – arceaux	+ 2 600
60632	Achat panneaux de signalisation Provisions	+ 1 500
611	Contrats entretien tennis et signalisation Hélios	+ 4 100
61551	Matériel roulant – crédits manquants	+ 500
6218	Contrat intérimaire Centre de Gestion pour secrétariat	+ 3 000
6281	Adhésion agenda électronique	+ 1 500
6411	Personnel titulaire	- 20 000
6413	Personnel non titulaire	+ 20 000
65311	Cotisation salariale Carel retraite complémentaire + reversement dotation maire élu agent de l'Etat	+ 1 700
65313	Cotisation patronale Carel 6 % brut	+ 1 100
65818	Adhésion agenda électronique	- 1 500
65888	Achat de caveaux – crédits manquants	+ 600
023	Virement en investissement	- 74 336
TOTAL DEPENSES		- 52 436

RECETTES		Montants TTC
10222	Fonds compensation T. V. A.	+ 21 000
13461	Subvention Etat ouverture nouvelles portes dans gymnase	+ 2 000
73223	Fonds Droits de mutation	+ 4 600
7488	Dotation élu Maire Agent de l'Etat	+ 600
752	Locations des immeubles	- 5 000
773	Mandat annulé : Brico-dépôt suite retour produits	+ 500
75821	Annulation Reversement du budget lotissement au budget général (1)	- 50 000
021	Virement du fonctionnement	- 74 336
	TOTAL RECETTES	- 100 636

(1) Ce reversement n'est plus nécessaire sur 2026 – Compensé par autre recette reçue : subvention (voir D. M. 2)

- Excédent global avant D. M. 3 136 176 E
- Excédent global après D. M. 3 87 976 E

Prochain conseil : jeudi 12 novembre 2026 à 20 h 00



Le Maire,
Jacques LOUVET